179

ECON59

Consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec

6211-12-007

Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique

Au coeur de noire

Résumé

Québec M EM
On prépare l'avenir

de soutien au développement de l'agriculture biologique

Le secteur de l'agriculture biologique est l'un des premiers à s'être doté de normes. internationales de certification et à appliquer ces exigences aux produits dont il vent assurer l'authenticité. Afin de consolider les acquis et de lavoriser le développement du secteur, nous avons mis en place le Programme de soulier au dévelougement de l'agriculture biologique. Ses principaux objectifs sont de garantir l'intégrité des produits biologiques et d'accroître leur accessionité pour les consommateurs.

Mot du ministre

Avec un taux de croissance de 20 % à 30 % par année, le secteur de l'agriculture biologique présente un potentiel de développement considérable. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation souhaite que l'agriculture biologique contribue davantage à l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise.

À l'écoute de la demande grandissante des consommateurs et consommatrices à l'égard des aliments biologiques, le ministère, dans la foulée de ses réalisations passées, a créé un programme afin de soutenir les producteurs qui désirent s'initier ou se consacrer davantage à l'agriculture biologique.

Bien que ce programme s'adresse particulièrement aux producteurs, il aura pour effet d'accroître l'accessibilité et la diversité des produits biologiques québécois pour les consommateurs. Il contribuera également à garantir la certification de tous les produits biologiques distribués au Québec.

Le ministère est fier de s'associer à un secteur d'avenir qui répond aux préoccupations des consommateurs et contribue à la diversification de l'agriculture québécoise dans une perspective de développement durable.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Maxime Arseneau

Volet 1

Appui à la certification, à la surveillance et au contrôle de l'appellation biologique pour l'ensemble des produits biologiques vendus au Québec

Objectif:

 Soutenir les activités de contrôle de l'appellation biologique et informer les producteurs et les transformateurs.

Type de projets visés:

- Accréditation des organismes de certification et mise en place de programmes de surveillance de l'appellation biologique.
- Information sur les services d'accréditation et promotion du contrôle auprès des utilisateurs actuels et potentiels de produits biologiques.

Moles 2

Appui au transfert du savoir-faire sur les entreprises agricoles

Objectifs:

- Assurer l'accès à la formation, à l'information et au soutien technique.
- · Accroître la recherche et le transfert technologique.

Type de projets visés:

- Mise sur pied de clubs d'encadrement technique biologique pour les producteurs en transition et pour les producteurs biologiques qui désirent en faire partie, en complément au programme-cadre « Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région 2002-2003».
- Présentation de l'agriculture biologique aux corporations de recherche afin de favoriser l'émergence de projets concrets.
- Présentation de colloques biologiques spécialisés par secteur de production.
- · Réalisation de guides de production biologiques.
- Réseautage de producteurs biologiques d'expérience avec des producteurs en transition.
- · Réseautage de l'expertise en agriculture biologique.
- * Diffusion de l'information sur l'agriculture biologique.

Voldi S

Appui à la mise en marché adaptée

Objectifs:

· Structurer et organiser la mise en marché.

Type de projets visés :

- Analyse de différentes formules possibles de regroupement de l'offre.
- Mise sur pied d'une source d'information pour les prix courants des produits biologiques québécois, canadiens et étrangers.
- Validation des perspectives, coûts de production, offre et demande de produits biologiques sur le marché focal et international.
- Mise sur pied d'une campagne d'information sur les produits biologiques à l'intention des consommateurs.
- · Diffusion d'information à jour et validée.
- · Soutien aux réseaux de distribution.

Aide financière

L'aide financière consentie pourra atteindre 80% des dépenses admissibles pour le volet 1 et 70% pour les volets 2 et 3. Pour ces deux derniers volets, le montant maximal alloué pour la réalisation d'un projet est fixé à 50 000\$.

Information

Comité du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

200, chemin Sainte-Foy, 9º étage Québec (Québec) G1R 4X6

www.agraperrac.ca

Afficie Marcoux, agronome (418) 380-2100, poste 3597

'Ce programme est présentement en vigueur et prendra fin le 31 mars 2003.

Norster de l'Aprodonce des Pietrens et de l'Abmentation Marc Lapie Réal (Trécault Consail de l'industrie lauière du Ovabec Inc. Association Lablere du la chèvre du Québec.

Oudbadil

On prepare l'avenir